

Liste des pièces à fournir lors de la demande de subvention (non exhaustive) :

- Dossier de demande de subvention complété et signé en 3 exemplaires (1 que vous garderez et 2 exemplaires à remettre au GAL)
- Annexes dûment complétées en 3 exemplaires (1 que vous garderez et 2 exemplaires à remettre au GAL)
- La fiche de renseignements complémentaire en 3 exemplaires (1 que vous garderez et 2 exemplaires à remettre au GAL)
- Le formulaire de respect de la commande publique en 3 exemplaires (1 que vous garderez et 2 exemplaires à remettre au GAL, le cas échéant)
- Le plan de financement du projet
- Justificatifs des dépenses prévisionnelles sur factures présentées dans l'annexe 1 du formulaire de demande d'aide (pour les dépenses hors procédure de marché public : 2 devis par nature de dépense de plus de 1 000 € ; 3 devis par nature de dépense de plus de 90 000 €)
- Justificatifs des frais salariaux prévisionnels présentés dans l'annexe 2 du formulaire de demande d'aide (fiche de paye ou simulation de fiche de paye, contrat de travail et fiche de poste indiquant le pourcentage de temps dédié à l'action)
- La délibération autorisant la demande de subvention LEADER et autorisant le président de la structure porteuse à signer la demande de subvention
- Justificatifs prouvant la sollicitation d'autres financeurs (copie de demande de subvention, convention d'accord de subvention, etc.)
- Le numéro de SIREN ou SIRET de la structure porteuse
- RIB signé et tamponné
- Preuve de la représentation légale ou du pouvoir accordé au signataire par le représentant légal
- Attestation de non récupération de la TVA (le cas échéant)
- La preuve de création de la structure porteuse (récépissé de déclaration en préfecture)
- Statuts de la structure le cas échéant et liste des membres de l'organe décisionnel (pour une association)
- Les résultats d'exercice comptable des 3 dernières années (pour une association)